

Index AI : PRE01/292/2013  
14 June 2013

## **Koweït. Il faut empêcher l'exécution imminente d'un ressortissant égyptien**

Les autorités du Koweït doivent intervenir immédiatement pour que le ressortissant égyptien Hajjaj al Saadi ne soit pas exécuté, a déclaré Amnesty International.

« Il faut qu'il soit mis fin immédiatement à toutes les exécutions au Koweït », a déclaré Hassiba Hadj Sahraoui, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Quel que soit le caractère horrible du crime commis, la peine capitale constitue le châtement le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit et doit en tant que tel être abolie une fois pour toutes au Koweït. »

Hajjaj al Saadi, connu également sous le nom de « Monstre Hawally », a été arrêté en 2007 et reconnu coupable du viol de 17 mineurs.

L'organisation a écrit à l'émir Sabah Al-Ahmad Al-Sabah du Koweït pour lui faire part de sa consternation face à la reprise des exécutions judiciaires au Koweït cette année.

Trois hommes reconnus coupables de meurtre ont été pendus au Koweït le 1<sup>er</sup> avril ; il s'agissait des premières exécutions dans le pays depuis mai 2007.

« Le Koweït doit commuer toutes les condamnations à mort et interdire la peine capitale dans sa législation. »

Plus de 44 personnes se trouveraient actuellement dans le quartier des condamnés à mort au Koweït.